



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 17/05/2024

Echéance le : 30/06/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
4537185		0165285		CDE		1HU2NSK0H		Zone Expedition : 03						5239876	
Désignation		N° Pièce		Quantité ou temps		C T		Prix unitaire hors taxe		Remise %		Prix unitaire net hors taxe		Montant	
** BL 5239876 DU 17/05/2024 **															
BERRIOT LIONEL															
COMMENTAIRE R.A. : BERRIOT LIONEL															
NUMERO DE COMMANDE : 1HU2NSK0H															
TRAPPE D'ACCES		9816765580 C35Q02		1,00		4		31,59		15,00		26,85		26,85	
PARE-CHOCS AVANT		9816765680 D03D03		1,00		4		314,55		22,00		245,35		245,35	
CONVOYEUR AIR PARE CHOCS		9816871680 C30C06		1,00		4		44,08		15,00		37,47		37,47	
CONVOYEUR AIR PARE CHOCS		9816871780 B09E02		1,00		4		62,04		15,00		52,73		52,73	
PARE-BOUE DE PASSAGE DE ROUE		9817398480 B17H03		1,00		4		92,16		15,00		78,34		78,34	
RACCORD D'AIR COTE		9820100780 C42R08		1,00		4		94,77		9,00		86,24		86,24	
ECHANGEUR (MUL) VIS CBLX RDL		6924J0 C39B02		1,00		4		0,73		20,00		0,58		0,58	
LOT RENFORTS LATERAUX		1632655880 B12H01		1,00		4		70,66		15,00		60,06		60,06	
PARECHOC															
SUPPORT DE PARE-CHOCS AV		1632656380 C25F08		1,00		4		73,49		15,00		62,47		62,47	
ENS ENJOLIVEUR PARE-CHOCS		1632656580 C22E08		1,00		4		56,06		15,00		47,65		47,65	
E:AMPOULE H11		1637238180 C14K03		1,00		4		22,16		43,00		12,63		12,63	
PROJECTEUR ANTI BROUILLARD		9670955280 C28G07		1,00		4		144,45		40,00		86,67		86,67	
ECHANGEUR AIR AIR NEUF		9675627980 B15A02		1,00		4		430,76		15,00		366,15		366,15	
SUPPORT ECHANGEUR AIR AIR		9803778880 C07A02		1,00		4		23,65		9,00		21,52		21,52	
SUPPORT ECHANGEUR AIR AIR		9803778980 C12B04		1,00		4		23,65		9,00		21,52		21,52	
SUPPORT ECHANGEUR AIR AIR		9803779180 C25D05		1,00		4		23,65		9,00		21,52		21,52	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 1227,75															
INFORMATION :															
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS															
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA															
RECEPTION DE VOS COLIS															
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE															
Total hors taxe				PI : 1227,75				MO : 0,00 1227,75				DIV : 0,00			
Montants T.V.A.				acquités sur les débits suivant autorisation de l'Administration				(4) 20,000				1227,75			
								245,54							
Total T.T.C												1473,29			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4537185	0165285	5239876
Echéance le : 30/06/2024		
17/05/2024		1473,29



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.